

États financiers

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill
University Health Center /La Fondation du
Cancer des Cèdres au Centre universitaire
de santé McGill**

31 mars 2016



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du conseil d'administration de
The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants consignés dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux produits tirés des collectes de fonds, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice clos le 31 mars 2016, aux actifs à court terme au 31 mars 2016 et à l'actif net au 31 mars 2016. Notre opinion d'audit à l'égard des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2016 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l'étendue de notre audit.



Opinion avec réserve

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de façon uniforme.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 15 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État de la situation financière

	31 mars 2016					31 mars 2015	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Actifs à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 762	—	—	—	—	45 762	10 053
Placements dans une fiducie principale [note 3]	1 755 357	162 349	803 014	3 391 099	7 487 706	13 599 525	13 947 502
Montant à recevoir du fonds d'administration et des fonds affectés au fonds MSV	—	—	—	—	231 500	231 500	157 248
Débiteurs et autres [note 4]	114 677	—	—	—	—	114 677	63 133
Immobilisations	18 670	—	—	—	—	18 670	6 766
Dépôts à des fournisseurs	2 412	—	—	—	—	2 412	2 682
	1 936 878	162 349	803 014	3 391 099	7 719 206	14 012 546	14 187 384
Passif							
Passifs à court terme							
Créditeurs et charges à payer	425 898	—	—	—	—	425 898	573 646
Montant à payer par le fonds d'administration et les fonds affectés au fonds MSV	220 942	9 971	587	—	—	231 500	—
Revenu reporté affecté au Fonds Sarah	72 102	—	—	—	—	72 102	68 599
	718 942	9 971	587	—	—	729 500	642 245
Soldes de fonds							
Fonds affectés par des dotations	—	152 378	802 427	3 391 099	7 719 206	12 065 110	11 732 540
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	1 498 248	—	—	—	—	1 498 248	1 320 426
Fonds non affectés	(280 312)	—	—	—	—	(280 312)	492 173
	1 217 936	152 378	802 427	3 391 099	7 719 206	13 283 046	13 545 139
Total du passif et des soldes de fonds	1 936 878	162 349	803 014	3 391 099	7 719 206	14 012 546	14 187 384

Engagements [note 5]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2016						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 812 599	162 171	802 155	3 387 621	7 380 593	13 545 139
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2016	(594 663)	(9 793)	272	3 478	338 613	(262 093)
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 217 936	152 378	802 427	3 391 099	7 719 206	13 283 046
31 mars 2015						
Soldes de fonds au début de l'exercice	2 342 061	168 960	744 299	3 042 260	737 000	7 034 580
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2015	(529 462)	(6 789)	57 856	345 361	6 643 593	6 510 559
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 812 599	162 171	802 155	3 387 621	7 380 593	13 545 139

Voir les notes ci-jointes

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des résultats

	31 mars 2016					31 mars 2015	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	1 734 009	—	—	—	—	1 734 009	2 195 552
Revenu des activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah	511 011	—	—	—	—	511 011	591 719
Don affecté spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	—	1 921 500	1 921 500	6 400 000
Dons	588 050	—	—	—	—	588 050	761 058
Autres apports	667 159	—	—	—	—	667 159	321 357
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale	(80 432)	(10 901)	(10 905)	(227 703)	(502 778)	(832 719)	(282 012)
Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale	70 262	11 079	11 764	231 181	510 458	834 744	1 252 845
	3 490 059	178	859	3 478	1 929 180	5 423 754	11 240 519
Charges							
Administratives	479 122	—	—	—	—	479 122	594 615
Salaires directs et honoraires de consultants pour la Campagne	186 000	—	—	—	—	186 000	—
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	1 183 722	—	—	—	—	1 183 722	1 109 479
Activités caritatives liées au Fonds Sarah	192 413	—	—	—	—	192 413	179 680
	2 041 257	—	—	—	—	2 041 257	1 883 774
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous	1 448 802	178	859	3 478	1 929 180	3 382 497	9 356 745
Distributions engagées [note 5]	611 622	—	—	—	1 690 000	2 301 622	1 661 460
Distributions	163 334	—	—	—	—	163 334	55 034
Distributions liées au Fonds Sarah	418 599	—	—	—	—	418 599	412 039
Décaissements en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres	761 035	—	—	—	—	761 035	717 653
Transfert de revenu du Fonds d'administration au fonds BCFL	99 433	—	—	—	(99 433)	—	—
Transferts des fonds de dotation au fonds d'administration	(10 558)	9 971	587	—	—	—	—
	2 043 465	9 971	587	—	1 590 567	3 644 590	2 846 186
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(594 663)	(9 793)	272	3 478	338 613	(262 093)	6 510 559

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'exploitation		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(262 093)	6 510 559
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(32 466)	237 632
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(294 559)	6 748 191
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(17 709)	—
Diminution (Augmentation) nette des placements dans une fiducie principale	347 977	(6 714 426)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	330 268	(6 714 426)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	35 709	33 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 053	(23 712)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	45 762	10 053

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

1) Nature des activités

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»] – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

a) Comptabilité par fonds

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Fonds de dotation

Les fonds de dotation consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill a pour but d'établir un fonds de dotation permanent pour la chaire en oncologie de l'Université McGill aux fins du traitement du cancer au CUSM;
- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente.

Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie

Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV sont affectés spécifiquement à la campagne du MSV au profit du CUSM.

Fonds Sarah pour oncologie pédiatrique

L'organisme recueille les apports provenant de dons et d'activités caritatives pour le bénéfice du Fonds Sarah pour oncologie pédiatrique [le «Fonds Sarah»]. Les revenus générés pour le Fonds Sarah et les distributions faites en lien avec la mission du Fonds Sarah sont présentés séparément à l'état des résultats.

Charges

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Instruments financiers

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

Bénévolat

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Impôts sur le résultat

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas n'est assujetti à l'impôt.

3) Placements

Certains des placements de la Fondation des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Leur juste valeur et leur affectation se présentent comme suit aux 31 mars :

	2016	2015
	\$	\$
Placements à la juste valeur dans la fiducie principale		
Fonds d'administration	1 755 357	2 057 714
Fonds de dotation	4 356 462	4 409 762
Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	7 487 706	7 480 026
	13 599 525	13 947 502

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché.

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

Risque de crédit et risque de contrepartie

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2016 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2016, environ 18 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Au 31 mars 2016, l'organisme a atteint son objectif de posséder suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations courantes. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers. L'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

L'organisme n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers, sous réserve de ce qui est décrit à la note 5.

4) Débiteurs et autres

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	2016	2015
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	89 988	60 633
Autres	24 689	2 500
	114 677	63 133

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

5) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	2016
	<u>\$</u>
Engagements pris	
Paieement lié au Réseau de cancérologie Rossy	600 000
Campagne de financement Frank Rana pour le centre de support aux soins	501 804
Fonds de support aux soins palliatifs	149 710
Carole Epstein – Unité mobile du cancer des ovaires	100 000
Éducation des patients	
Transition du module éducatif en oncologie pour le patient des Cèdres	63 750
Dr. Shustik – Centre de recherche au CUSM de multiples Myeloma	40 000
Centre d'appel au Cedars Cancer Center	30 360
Dr Abdulkarim – WIFI et tablettes	12 624
Au 31 mars 2016	<u>1 498 248</u>
Moins : les montants versés après la fin de l'exercice	
Transition du module éducatif en oncologie pour le patient des Cèdres	21 250
Dr Abdulkarim – WIFI et tablettes	7 000
Total des paiements versés après le 31 mars 2016	<u>28 250</u>
Solde des engagements	<u>1 469 998</u>

Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Tel qu'entendu entre les différentes parties au don en question, tous les versements entre juillet 2015 et juin 2016 ont été temporairement suspendus, avec le prochain versement prenant effet au 1^{er} octobre 2016.

Promesse de support à la campagne du capital pour MSV

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 million \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 7,9 millions \$, comprenant le versement de 1,7 million \$ durant l'exercice courant, et le solde restant de 15,0 millions \$ sera versé au cours des huit prochaines années jusqu'en 2024.

6) Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation distincte des dépenses associées aux événements.

